

Procès-verbal de l'assemblée générale du lundi 25 février 2018, à 18h30 à Pont-Chalais

Ordre du jour :

1. Contrôle des présences
2. Approbation du dernier procès-verbal
3. Rapport de gestion
 - du président
 - du chef de la commission technique
 - du chef junior
4. Présentation des comptes
5. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes
6. Mot du représentant de la commune
7. Récompenses sportives aux joueurs méritants du TCSierre
8. Divers

1. Contrôle des présences

Comité : Nicolas Rey, Bernard Emporio, Nicolas Galliano, Ariane Delacombaz

Membres : Carron Josiane et Edmond, Delacombaz Jacques, Kotarski Michèle, Tavelli Majo, Gross Jean-Hug, Berthod Gilbert, Bruttin Patrice, Schulte Uli, Fellay Maurice, Vogel François, Mathieu Ernst, Christen Jean-Claude, Mathieu Marie-Jo, Berchtold Rose-Marie, Schneller Michèle, Schneller Martin, Zufferey Romaine, Kotarski Michèle, Gaudin Isabelle, Eggs Michèle, Antille Lies, Etter Marylou, Kotarski Stéphane, Belic Ognjen,

2. Approbation du dernier procès-verbal

Le PV a été mis en ligne avant l'assemblée donc personne ne demande la lecture, il est approuvé à l'unanimité.

3. Rapports de gestion

Rapport de gestion du président 2017/2018

Je vous souhaite à tous la bienvenue. Un souhait de bienvenue particulier à M. Nicolas Melly, conseiller communal et ministre des sports, à M. Gilbert Berthod et Edmond Carron, Présidents d'honneur.

Au début de l'année 2019, vous avez reçu la convocation pour cette AG conformément à l'article 10 des statuts qui stipulent que l'AG est convoquée au moins 15 jours avant la date prévue. La convocation contient l'ordre du jour et aucune proposition de modification n'a été proposée.

Nous pouvons donc considérer que nous pouvons ouvrir officiellement cette AG et passer au point 1. Votre comité a pensé judicieux de convoquer l'AG un lundi soir à la place du vendredi ou du samedi qui sont des journées déjà passablement occupées par d'autres activités.

1. Contrôle des présences

Se sont excusés :

Berthod Rosette et Marcel, Emery Georges, Berthod Madeleine, Delacombaz Jean-Yves, Daniel et Jérôme , Zengafinen Conrad, Stark Eric

Déroulement de la soirée :

AG de 18h30 à 19h30 (à voir en fonction des questions)

19h30 à 20h apéritif. Aux environs de 20 h, repas. Au menu : Moules marinières « à la Belge » préparées par notre professeur de tennis belge Robert Thommen que tous les membres connaissent et apprécient. Prix Fr. 28.- , boissons non comprises. Pour

ceux qui n'apprécient pas les moules ils pourront se rabattre sur un roast-beef pour le même prix de Fr 28,-, boissons non comprises. Je précise que la soirée moules est ouverte au public, membres ou non du TC Sierre. Un grand merci à Emina qui nous a fait un prix spécial pour cette soirée du club. Le personnel encaissera durant la soirée.

2. Approbation du dernier procès-verbal

Le PV de la dernière assemblée générale a été mis en ligne par Ariane sur notre site et si personne n'en réclame la lecture nous pourrions le considérer comme accepté.

Passons au point 3 de l'ordre du jour.

Les rapports de gestion du président, de la commission technique et de la commission juniors.

2.1 Rapport du Président

a) **Etat des membres :**

223 membres, dont 4 couples, (8 membres) 29 actifs, 90 juniors, 14 étudiants et apprentis, 66 membres AVS, 4 familles (16 membres par famille) On reviendra sur ces chiffres lors de la lecture des comptes ou dans les divers.

Une démission : M. Basso Pierre-Marie, départ à Sion.

b) **Comité**

Il se compose de Ariane Delacombaz, secrétaire, Bernard Emporio, responsable technique des interclubs et des tournois, Nicolas Galliano, responsable des juniors, Pierre Labelle, professeur de tennis, responsable de l'animation des cours juniors. Jérôme Delacombaz, responsable du site et webmaster.

Je les remercie tous pour leur énorme travail. Selon l'art. 17 des statuts, le comité est élu pour 2 ans. Nous sommes donc dans la deuxième année. L'année prochaine, une nouvelle élection du comité aura lieu pour 2 ans.

Le comité, je vous le rappelle, est bénévole et je vous assure que nous ne comptons pas nos heures de travail. Lors des tournois et des interclubs, les personnes extérieures et de passage nous félicitent souvent pour la qualité et la propreté des

installations et du restaurant. Un grand merci à Emina et son staff pour leur gentillesse et la qualité des repas.

c). **Faits marquants de cette année 2017/2018**

Restaurant :

Les tenanciers donnent entière satisfaction au comité et à vous-mêmes, je présume . Il n'y a qu'à constater le nombre de repas servis à midi et le soir. La qualité des repas et les prix pratiqués sont très abordables. Après des années difficiles avec les anciens tenanciers, je ne vous le cache pas, nous apprécions au plus haut point cette nouvelle situation. Je dois vous signaler que nous avons encore reçu le mois dernier un rappel de facture de Fr. 690.- pour du vin commandé par les anciens tenanciers. Cette facture a été immédiatement retournée au fournisseur en le priant de s'adresser aux personnes qui ont passé la commande.

Site internet

Vous avez constaté que nous avons modernisé notre **site internet**. Il semble donner entière satisfaction. En cas de problèmes vous pouvez toujours contacter un membre du comité. La gestion des cours juniors devenait un casse-tête avec l'ancien système. Ce nouveau site est celui adopté par de nombreux clubs. Je remercie Jérôme Delacombaz pour son dévouement et son investissement totalement gratuit, Il nous permet ainsi de réaliser des économies bienvenues.

Energie : électricité, gaz, eau

Concernant les dépenses d'énergie, nous devons vous annoncer une situation contrastée. L'installation de nouveaux éclairages LED dans les halles de tennis devait diminuer la consommation d'électricité des 2/3 . Mais **Sierre Energie** nous a annoncé une hausse des tarifs pour 2018. Nous constatons que la dépense d'électricité est hélas restée la même cette année. Concernant la consommation de gaz, l'entreprise **Sogaval**, Société du gaz du Valais SA nous a également annoncé en milieu d'année que le prix du gaz augmentera de plus de 12%.

Notons que les **subsidés alloués par la commune** de Sierre concernant les subsidés bâtiments restent les mêmes pour 2018 à savoir à Fr. 18'000.- alors qu'ils étaient de Fr. 27'000.- en 2016 et de 32'000.- en 2015.

Je précise que les services de la commune se sont montrés inflexibles quant à

la nouvelle répartition des subsides, budget oblige !

Nous avons dû changer une pompe qui était défectueuse et qui nous a coûté plus de Fr. 13'300.-, dépenses non prévues mais obligatoires. Il est donc impossible de budgétiser des dépenses d'entretien pour 2019-2020.

Relation financière avec la Commune de Sierre

Je vous rappelle que nous avons une dette envers la commune de Sierre de Fr. 540'000.- Selon une convention passée avec cette dernière le 5 avril 2002, et signée par le club et la commune, il était prévu que, je cite l'extrait de la convention art.2, « La période durant laquelle la commune renonçait à encaisser l'intérêt (15 ans) s'est achevée le 5.4.2017. » La commune nous ayant contacté termine sa lettre par «Nous vous remercions pour l'important travail d'assainissement financier que vous avez réalisé à ce jour. »

Je vous signale que le club a remboursé en totalité les dettes contractées auprès de l'UBS et de la BCV, ces dettes étaient garanties par la commune de Sierre. La commune n'étant plus caution bancaire, nous lui avons demandé et obtenu après deux séances de renoncer au paiement des intérêts futurs et, qu'en contrepartie, nous lui remboursons Fr. 15'000.- par année. Un avenant a été signé en date du 8 octobre 2018. Cette convention a l'avantage de nous faire économiser plus de Fr 10'000.- par an d'intérêts. La dette va donc baisser progressivement ce qui est intéressant pour le club.

Bâches publicitaires

Je vous informe que la location des surfaces publicitaires nous a rapporté cette année Fr 25'467.- soit plus de deux fois la location du restaurant.

Cette année, 5 entreprises ont dénoncé ou pas payé les bâches, il s'agit de Borgeat électricité, Pharmacie Amavita, Helvetia assurances, Boucherie Gigardin, meubles Descartes. Par contre, 5 nouvelles entreprises ont signé un contrat. Il s'agit de : Acoma porte de garages, Greenfit centre de fitness, Alliance assurances, Bisa bureau d'ingénieurs et de Travini travaux de vignes. Merci de faire bon accueil à ces nouveaux sponsors.

Surface intérieure (tapis)

Nos installations vieillissent et les frais d'entretien sont de plus en plus importants. Fr. 900.- pour poser des « patches » sur les courts 5 et 6. Si la détérioration des surfaces

intérieures augmente, il faudra envisager un changement de tapis, coût environ Fr. 100'000.-.

Réfection des douches

Des dames nous ont fait remarquer au terme de l'AG 2018 que les douches coulaient et que la peinture s'écaillait. Nous les avons donc réparées. Je pense que maintenant tout est en ordre.

Mon rapport de président du club terminé, je vous remercie de m'avoir écouté et suis prêt à répondre à vos questions. Soit immédiatement ou dans les divers si vous le désirez.

On peut passer au point suivant qui est la présentation du rapport du chef de la commission technique (Bernard)

Rapport de gestion du chef de la commission technique

Activités du TC Sierre 2018

Champ.VS R6/R7 26.01.-28.01

Champ.VS JS+Sen. 12.02.-18.02

Ass.+Souper annuel 24 février

Journée des Présidents 10 mars

Interclub 1er tour 05/6 mai

+ 2er tour 12/13 mai

+ 3e tour 26/27 mai

+ 4e tour 02/03 juin



5e finale (TC Burgdorf) 23 juin

Interclub juniors mai – juin

Champ. Juniors VS 25.08-02.09

Tournoi Garage Olymp.4.-15.09

Double Séniors amicales 14.sept.

Tournoi Cornercard (Interne)
dès le 18.09 au 14.octobre

Sierre, 01.01.2018 Bernard Emporio

Activités du TC Sierre 2019

	Responsable
Champ.VS R6/R7 23.01.-02.02	Bernard
Ass.+Souper annuel 25 février	Nicolas R
Journée des Présidents 2 mars	Bernard
Champ.VS JS+Sen. 04.03.-10 mars	Bernard
Interclub 1er tour 04/5 mai	Bernard
+ 2er tour 11/12 mai	Bernard
+ 3e tour 25/26 mai	Bernard
+ 4e tour 01/02 juin	Bernard
Interclub juniors mai – juin	Nicolas G
Champ.Juniors VS 26.08-01.09	Bernard
Tournoi VISILAB Sierre SA.2-14.09	Bernard
Double Séniors amicales 50+ 20.09	Bernard
Tournoi (Interne) ????	Bernard
Sierre 01.01.2019 bernard emporio	

Rapport de gestion du chef junior

Cette année nous comptons environ 80 juniors qui participent aux cours durant la semaine (mardi-mercredi-jeudi et vendredi). Ils sont encadrés par plusieurs entraîneurs organisés de la manière suivante :

Responsable : Pierre Labelle

Responsable Kids Tennis : Baptiste Neurohr (blessé et absent en hiver)

Entraîneurs diplômés : Raphaël Larcher qui vient de France pour combler les heures de Baptiste,

Robert Thommen

Entraîneurs occasionnels Maël Fellay (club a payé son diplôme 2), Yoann Antille, Samuel Lamon

Assistants occasionnels Yannick Mathis, Thomas Mathis, Léo Galliano

Autrement nous avons quelques jeunes qui pratiquent le tennis compétition : Il s'agit là de jeunes qui appartiennent au club et qui sont soutenus par le club :

Léo Galliano, Ognjen Belic, Inès Delaloye, Lucas Darioli

Je vous montre une grille horaire d'un élève SAF tennis à Grône afin que vous vous rendiez compte des charges d'entraînements.

Au niveau des interclubs il y a quelques équipes, toujours dépendantes du choix des capitaines (parents ou jeunes).

Cette année nous avons des cours parascolaires sur 3 trimestres organisés en collaboration avec la commune et les écoles de Sierre.

Les jeunes paient 10 frs pour un trimestre. On essaie de les regrouper par niveau et âge. L'idée étant que certains prennent goût et ensuite continuent !

Le TC Sierre collabore avec l'Association Cantonale et la structure Sport-Arts-Formation à Grône et met à disposition des courts, payés par l'Association Cantonale, les après-midi (mardi et jeudi) pour les jeunes.

4. Présentation des comptes

Nicolas présente les comptes du TC Sierre, exercice 2017-2018, aux membres présents. Il commente chaque rubrique. (cf comptes de l'exercice)

5. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes

Ariane Delacombaz lit le rapport des vérificateurs des comptes, Pierre-Alain et David Albasini étant excusés à la séance.

Les vérificateurs remercient Nicolas pour l'excellente tenue des comptes, félicitent la fiduciaire FIDAG et demandent à l'assemblée de les accepter tels que présentés.

Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité.

6. Mot du représentant de la Commune

M. Nicolas Melly nous annonce une bonne nouvelle : la liaison des bus sierrois jusqu'à Ecossia, dans le courant de l'année 2019. Il faudra entreprendre des travaux sur le pont du Rhône.

7. Récompenses sportives aux joueurs méritants du TC Sierre

Trois mérites sportifs sont attribués pour les championnats valaisans 2018 :

- Fellay Maël R1, champion valaisan actifs
- Mathys Yannick, champion valaisan juniors U16
- Fellay Maël/Mathys Yannick champions valaisans actifs en double

8. Divers

Aucune question concernant l'exercice 2017/2018

Le président clôt l'assemblée vers 19h30

Sierre, le 28 février 2018

La secrétaire :

Ariane Delacombaz



TENNIS CLUB

SIERRE



TENNIS CLUB

SIERRE



TENNIS CLUB

SIERRE